

« A LA MAISON ETES-VOUS A L'ABRI ? »
CAMPAGNE SECURITE DOMESTIQUE :
FAMILLES DE FRANCE



SOMMAIRE :

- ❖ POURQUOI UNE CAMPAGNE SUR LES ACCIDENTS DOMESTIQUES ? PAGE 1
- ❖ FAMILLES DE FRANCE SENSIBILISE LES FAMILLES
AVEC LES DEUX SUPPORTS « A LA MAISON ETES-VOUS A L'ABRI ? » PAGE 2
- ❖ UNE PREVENTION CIBLEE EN FONCTION DE L'AGE DE L'ENFANT PAGE 8
- ❖ LES BONS GESTES AVANT ET APRES UN ACCIDENT PAGE 9
- ❖ NUMEROS UTILES, DEFINITIONS ET CHIFFRES PAGE 13



POURQUOI UNE CAMPAGNE SUR LES ACCIDENTS DOMESTIQUES ?

Peu de gens en ont conscience, mais les accidents de la vie courante tuent près de 4 fois plus que les accidents de la route. Ils sont responsables de 18600 décès par an et de 4,5 à 6 millions de victimes dont les blessures nécessitent des soins médicaux. Ce fléau touche en priorité les plus vulnérables d'entre nous, les personnes âgées tout d'abord, mais aussi les enfants en bas âge. 18 % des accidents les concernent. On peut estimer à 750 000 le nombre d'enfants de 1 à 5 ans qui se blessent à la maison ou dans ses abords immédiats. Dans cette tranche d'âge, un décès sur cinq implique un accident de la vie courante lequel survient le plus souvent au domicile.

Or, la plupart de ces accidents seraient évités, observent les spécialistes, si chacun avait une pleine conscience des risques. Cela se vérifie en particulier lorsqu'il s'agit de jeunes enfants dont la mise en sécurité préventive dépend avant tout de l'adulte et de sa vigilance.

Mais anticiper les risques spécifiques encourus par un jeune enfant n'est pas un exercice très naturel pour un adulte. Il suppose au préalable de se mettre à la place de l'enfant, d'appréhender son environnement avec les yeux de l'enfant tout en tenant compte de sa psychologie, de son désir irrésistible de découverte, de l'absence de perception du danger. Ce n'est guère évident !

Il faut ajouter que l'éducation à la prévention se diffuse très inégalement dans les familles car dans l'opinion, les accidents de la vie courante ne sont toujours pas perçus comme un danger majeur.

C'est ce constat qui a conduit Familles de France à développer une vaste campagne de sensibilisation pour la prévention des accidents domestiques. Cette campagne se fonde sur la certitude que des parents mieux informés seront plus vigilants et mieux à même de prévenir les accidents domestiques de leurs enfants. Ici, plus qu'ailleurs, la connaissance du risque, peut sauver des vies !



FAMILLES DE FRANCE SENSIBILISE LES FAMILLES AUX RISQUES DOMESTIQUES

Connaître les risques, les circonstances dans lesquelles ils surviennent, est déterminant pour une bonne prévention.

Familles de France a identifié des situations à risque qui reviennent fréquemment parmi les accidents et appelle les familles à la vigilance !

Chutes, suffocations, écrasement, brûlures, noyades ou intoxications, ... Les principaux dangers de la maison sont expliqués aux familles d'une manière vivante et claire à l'aide de deux supports conçus par Familles de France. Ils se déclinent sous la forme d'un livret « A la maison êtes-vous à l'abri ? » constitué exclusivement d'illustrations et facilement accessibles à toutes les familles et d'un DVD réalisé à partir des spots de l'INPES « La maison de Victor et Léa. »

Le Guide « A la maison êtes-vous à l'abri ? »

Il s'agit d'un guide illustré en noir et blanc qui présente 14 accidents domestiques type, parmi les plus fréquents et les drames qui peuvent survenir lorsque les parents ne sont pas assez vigilants. Les situations illustrées sont volontairement désagréables et révoltantes. Mais elles ne choqueront pas les familles car pour autant que les situations soient réalistes, le trait des dessins est celui d'une bande dessinée humoristique.

Le DVD « A la maison êtes-vous à l'abri »

A été réalisé à partir des spots de l'INPES extraits de la série « **La maison de Victor et Léa.** » Douze spots d'une minute présentent des situations à risque type et les actions de prévention que met en œuvre l'adulte pour prévenir l'accident. Ces spots sont entrecoupés par les interventions d'un urgentiste et du Président de Familles de France, Henri Joyeux, qui appellent les familles à une vigilance sans faille autour du jeune enfant.

Ces deux supports sont présentés aux familles à l'occasion de diverses manifestations et dans divers points d'accueil (halls d'écoles maternelles, de garderies, de PMI, de CPAM, de CAF, maternités...) animés par les membres du réseau Familles de France dans de nombreux départements. Le guide « A la maison êtes-vous à l'abri ? » est remis en main propre aux familles avec pour consigne de le conserver dans le carnet de santé.



Un bref inventaire des situations à risque peut être dressé :

Les chutes

Elles représentent 57 % des accidents subis par des enfants de 0 à 16 ans. Pour les plus jeunes, les traumatismes se situent le plus souvent au niveau de la tête pouvant entraîner un traumatisme crânien.

Quelques circonstances de ces accidents :

- ❖ En quelques secondes, chute de l'enfant de la table à langer. D'habitude, immobile, il se met à s'agiter alors que sa maman a le dos tourné.
- ❖ Chute de l'enfant de la chaise haute lorsqu'il est mal sanglé ou si la chaise défectueuse est instable.
- ❖ Défenestration. L'enfant grimpe sur un tabouret, resté devant la fenêtre et bascule dans le vide. Ces accidents graves surviennent souvent lorsque l'enfant est seul à la maison ou dans la pièce au moment de l'accident. (plus de 250 enfants sont concernés chaque année ; 20 % décèdent ; 25 % restent gravement handicapés.)
- ❖ Chute dans l'escalier non protégé par une barrière. L'enfant joue à l'étage avec un ballon et s'élanche dans l'escalier pour le rattraper.





Les brûlures

3000 cas sont recensés chaque année pour les enfants de 1 à 5 ans et dans 3 cas sur 4 un liquide bouillant est en cause.

15 enfants décèdent de brûlures chaque année et un sur deux gardera des séquelles fonctionnelles ou esthétiques.

Quelques circonstances de ces accidents :

- ❖ Queue de casserole tournée vers l'extérieur à portée de main de l'enfant qui s'en saisit et se brûle en renversant le liquide bouillant sur lui.
- ❖ Plat de soupe sur une table que l'enfant renverse sur lui en tirant sur la nappe.
- ❖ Parent qui cuisine ou prend son petit déjeuner avec un enfant dans les bras.
- ❖ Bain trop chaud, dont la température n'a pas été vérifiée.
- ❖ Trous d'une prise de courant dans laquelle le jeune enfant met les doigts (3 % des brûlures de l'enfant sont d'origine électrique.)
- ❖ Enfant dans la baignoire qui se saisit d'un séchoir resté branché, pour faire comme maman... Attention aussi au chauffage d'appoint, à la radio posée sur la baignoire car l'eau est conductrice. Elle ne fait pas bon ménage avec l'électricité.





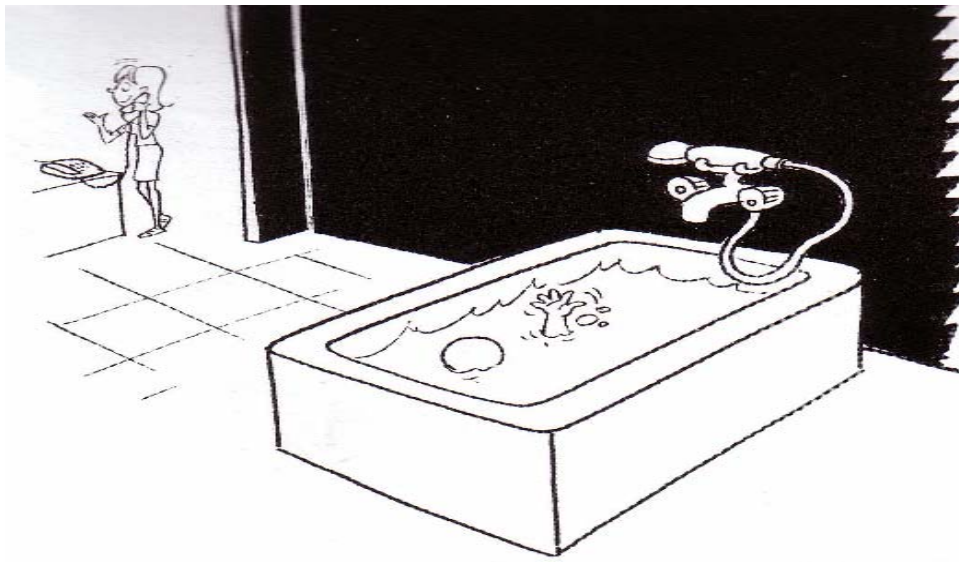
Les noyades

167 noyades ont été recensées en 2003 chez les enfants de moins de 5 ans.

Elles surviennent à la maison (baignoire) ou dans son environnement immédiat (piscine, mare...)

Quelques circonstances de ces accidents :

- ❖ Les noyades en baignoires concernent surtout les enfants au-dessous de 12 mois laissés seuls quelques instants dans la baignoire.
 - ❖ Le téléphone sonne pendant que bébé est dans la baignoire. Le temps que maman réponde, l'enfant bascule et se noie. Il suffit de 20 cm. d'eau.
 - ❖ Mais il faut aussi penser aux noyades en piscine. Pour les prévenir, une réglementation impose d'équiper les piscines privées de systèmes de protections contre les noyades. Cependant leur installation ne doit pas démobiliser les parents dont la vigilance constante reste la meilleure des préventions.
- L'été, les noyades en piscines provoquent de 10 à 20 décès chaque année parmi les enfants. Un défaut de surveillance est souvent en cause.





L'intoxication

11 % des accidents domestiques des enfants de moins de 14 ans sont la conséquence d'intoxications. Pour les moins de 5 ans, 1 fois sur 2 c'est à cause d'un médicament. Ce peut être celui de l'adulte qui traîne sur une table ou la conséquence d'un surdosage. Un produit ménager est en cause dans 25 % des cas. La gravité varie alors selon que le produit est simplement irritant (javel diluée, produit vaisselle,..) ou très dangereux (produits caustiques, déboucheurs de canalisation, détartrants, antirouilles, détachants, boules antimites....).

A noter que depuis 1992, les produits toxiques et corrosifs doivent être munis d'un système de fermeture qui résiste aux mains d'un enfant de 4 ans. Depuis 1994, les antigels contiennent un amérisant puissant, le Bitrex .

Quelques circonstances de ces accidents:

- ❖ L'accident type se produit lorsque les produits ménagers sont rangés sous l'évier à portée de main d'un enfant ou ont été transvasés dans une bouteille de boisson. L'enfant s'en empare alors facilement et s'intoxique.

L'ingestion accidentelle d'un corps étranger, l'asphyxie,

L'ingestion accidentelle de petits éléments est assez fréquente. Une bille, un noyau de fruit, peut être avalé sans gravité. S'il n'est pas trop gros, il sera éliminé par les voies naturelles. Mais une intervention sera nécessaire si l'élément fait une fausse route et se loge dans la trachée ou dans les voies respiratoires (ce qui se manifeste par une toux importante), s'il reste bloqué au niveau de l'œsophage (entraînant des difficultés croissantes pour s'alimenter, des vomissements, etc.) ou de la gorge (entraînant une asphyxie qui nécessite la mise en œuvre de secours d'urgence).

Quelques circonstances de ces accidents :

- ❖ Enfant picorant des cacahuètes au moment de l'apéritif qui s'étouffe.
- ❖ Arête de poisson, morceau de banane ou de viande un peu trop gros qui reste bloqué dans la gorge.

Arrachement, cisaillement, écrasement d'un membre.

6 % des accidents domestiques chez les enfants concernent l'écrasement d'un membre, par une porte, un meuble... Les nouvelles normes de sécurité des portes de garage automatiques ont réduit le nombre de ces accidents. Mais le développement du mobilier bon marché, son manque de stabilité, rend ce risque toujours d'actualité.



Quelques circonstances de ces accidents :

- ❖ Ces accidents surviennent lorsque des ustensiles de jardinage (sécateur, binette, serpette, tondeuse à gazon,...) de bricolage (scie électrique ...) sont négligemment abandonnés et laissés à la portée d'un enfant.
- ❖ Les portes sont aussi responsables de nombreux écrasement de doigts, les portières de voitures sont particulièrement redoutables. Parent pressé qui referme la portière de sa voiture la main de l'enfant encore à l'intérieur.
- ❖ L'enfant joue à cache-cache et glisse ses doigts dans l'encoignure de la porte.
- ❖ Attention aux meubles qui basculent...Ecran plat du téléviseur installé sur un meuble qui se renverse sur l'enfant qui chahutait autour.
- ❖ Commode se renversant sur l'enfant qui ouvrait un tiroir.

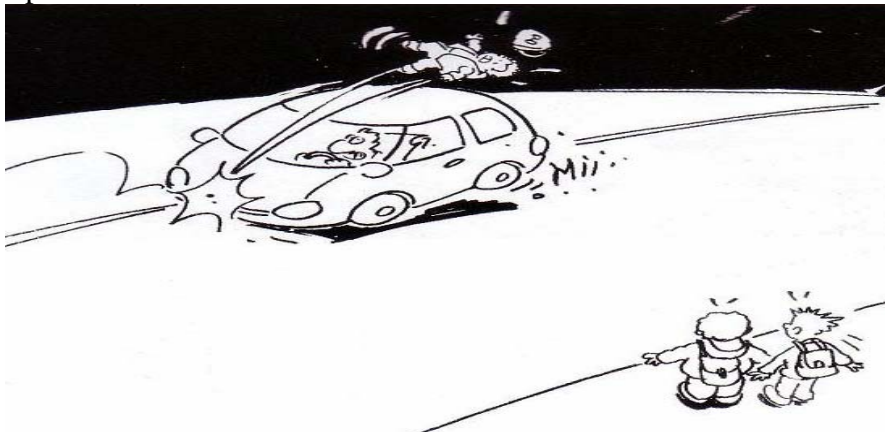
Les accidents sur la route, aux abords de la maison

A partir de 3 ans, quand l'enfant se rend à la maternelle le risque « piéton » devient important (35 % des accidentés de la circulation parmi les 3-6 ans le sont dans ces circonstances et près d'une victime sur deux parmi les 6-9 ans). La quasi-totalité de ces accidents survient lors de la traversée de la chaussée. Sur les passages piéton, ou à proximité, ou lorsque la visibilité est réduite en raison des voitures en stationnement.

Chaque année 6000 enfants de moins de 11 ans sont victimes d'un accident de la circulation, parmi eux on enregistre plus de 150 décès et près de 1000 blessés graves. La pratique du vélo est dangereuse. Plus de 6000 accidents sont enregistrés chaque année. Il s'agit deux fois sur trois d'un enfant de moins de 15 ans. Une fois sur deux, les enfants de moins de 10 ans sont touchés à la tête.

Quelques circonstances de ces accidents :

- ❖ Un enfant traverse la chaussée, sans regarder à gauche et à droite, et part en courant pour rejoindre des amis ou rattraper un ballon.
- ❖ Un camion en stationnement masque une voiture ou une moto qui arrive à vive allure et fauche l'enfant qui traverse.
- ❖ Un enfant à vélo, sans casque, percute un petit obstacle sur la route et chute en avant, tête la première.





LA PREVENTION CIBLEE EN FONCTION DE L'AGE DE L'ENFANT

Les petits bobos font partie de la vie, mais les gros accidents doivent et peuvent être évités. Ce sera d'autant plus facile si les parents connaissent le développement psychomoteur de leur enfant. Ainsi, la surveillance du tout petit doit être étroite et doit, à mesure que l'enfant grandit, peu à peu laisser place à une éducation aux risques.

Comme il n'y a pas d'âge pour marcher, il n'y a pas d'âge précis pour dicter ce que l'enfant peut ou ne peut pas faire. Il est donc important que les parents restent à l'écoute de l'enfant et l'accompagnent progressivement avec bienveillance dans sa découverte du monde.

Ci-après des points de repères pour guider les parents.

	LES ETAPES DU DEVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR ET LES RISQUES QUI Y SONT ASSOCIES	QUELQUES CONSEILS...
A partir de 3 mois	L'enfant bouge et peut rouler sur le dos. Attention aux chutes.	<ul style="list-style-type: none"> ▪Gardez une main sur l'enfant lorsqu'il est sur sa table à langer. ▪Veillez à la stabilité de la chaise haute et à ce que l'enfant soit bien maintenu.
A partir de 9 mois	L'enfant porte tout à sa bouche, explore son environnement à 4 pattes. Il acquiert la notion de profondeur, mais n'a aucune conscience du danger.	<ul style="list-style-type: none"> ▪Médicaments, produits d'entretien, nécessaire à couture,... doivent être hors de portée de l'enfant. ▪ Equipez l'escalier d'une barrière de sécurité et mettez des cache-prises. Pas de rallonge électrique restée branchée.
A partir de 12 mois	L'enfant commence à marcher, il essaye de tout attraper. Commencez en douceur l'apprentissage de ce qui est permis ou défendu.	<ul style="list-style-type: none"> ▪Le parc fermé peut être utilisé par moments (mais pas toute la journée). ▪Tournez les manches de casseroles vers l'intérieur, débranchez les appareils une fois utilisés. Pas d'enfant seul dans la cuisine.
A partir de 18 mois	L'enfant comprend des explications simples, sait monter l'escalier. Il imite l'adulte. Il ne sait pas mâcher, ni croquer.	<ul style="list-style-type: none"> ▪Attention aux fenêtres, et équipez le balcon d'une grille de protection. ▪Pas de cacahuètes que l'enfant ne sait pas croquer, il peut s'étouffer. Attention aux risques d'asphyxie avec les sacs plastiques.
2 – 3 ans	L'enfant explore et découvre, mais n'a pas conscience de la plupart des dangers.	<ul style="list-style-type: none"> ▪Ne laissez rien trainer, parfums, médicaments, produits toxiques. ▪ Attention aux noyades, y compris dans la baignoire l'enfant doit être surveillé. Il peut se noyer dans 20 cm. d'eau en moins de 3 minutes !
4 – 5 ans	L'enfant devient rapide et prend le goût du risque.	Sur un vélo, utilisez un casque et un siège homologué. Dans la rue, apprenez-lui à repérer les feux tricolores, à traverser en regardant à gauche puis à droite et à boucler sa ceinture en voiture.



<p>A partir de 6 ans</p>	<p>Il est déjà grand mais ne le laissez pas seul avant ses dix ans au moins.</p>	<p>Apprenez-lui à nager. Poursuivez son éducation aux dangers dans la rue et veillez à l'équiper de protections adaptées à vélo, en roller, à ski... Avant 7-8 ans il n'a pas encore la capacité de se rendre seul à l'école ni de traverser seul. Il le pourra après, si le trajet est court et sans danger particulier. L'éducation aux risques et à la responsabilité doit être progressive. <i>Ne confiez pas la responsabilité d'un plus jeune à un enfant de 10 ans !</i></p>
--------------------------	--	---

QUELQUES GESTES SIMPLES : AVANT ET APRES ...

La plupart des gestes à accomplir, tant pour prévenir un accident que pour agir à bon escient une fois qu'il s'est produit, sont à la portée de tous. Mais dans certains cas (asphyxie, noyade...) il peut vital d'agir sans attendre l'arrivée des secours et d'accomplir certains gestes (bouche à bouche, manœuvre de Heimlich). Nous encourageons tous les parents à se rapprocher de professionnels comme ceux de la Croix Rouge pour recevoir une formation aux gestes de premiers secours. Il faut se renseigner. Ces formations habituellement payantes (60 euros environ) sont gratuites à certains moments.

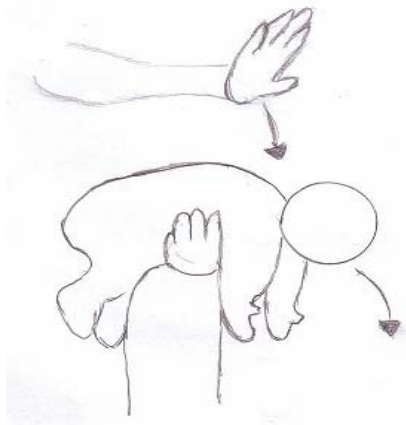
PAR TYPE D'ACCIDENT	AVANT : QUELQUES PRECAUTIONS	APRES : GARDER SON CALME ET AGIR. AYEZ LES NUMEROS D'URGENCE A COTE DU TELEPHONE, AYEZ EN TETE LE POIDS DE L'ENFANT.
<p>BRULURES</p>	<p>Température de l'eau : elle ne doit pas dépasser 50 °. Barbecue : ne l'allumez pas avec de l'alcool à brûler ou de l'essence, veillez à sa stabilité. Cuisine : Installez le four en hauteur. Tester la température des aliments avec l'intérieur du poignet avant de les proposer (surtout s'ils sortent du micro-ondes). Ne portez pas d'enfant en manipulant un liquide brûlant. Attention aux huiles ménagères qui bouillent jusqu'à 170 °. Tournez les queues de casserole vers l'intérieur. Dans toutes les pièces : ne couvrez pas les appareils de chauffage et débarrassez-vous des appareils électriques défectueux.</p>	<p>Faites couler un léger filet d'eau froide sur la brûlure pendant 10 à 15 minutes. Laissez sécher, puis recouvrez d'un produit tel que Biafine ou Flammazine. Si la brûlure est profonde ou située près des yeux ou d'un orifice naturel, faites couler de l'eau et appelez le 15. En cas de flammes, il faut les éteindre en les recouvrant avec une couverture ou un manteau en fibre naturelle.</p>
<p>BRULURES ELECTRIQUES</p>	<p>N'achetez que du matériel NF. Utilisez des cache-prises de type ventouse ou à clé. Rangez avec soin toute rallonge une fois son utilisation terminée.</p>	<p>Coupez immédiatement le compteur électrique et appelez le 15 car il y a risque de nécrose.</p>



<p>CHUTES</p>	<p>Equipez les escaliers d'une rampe et veillez à maintenir un éclairage suffisant. Placez un tapis anti-dérapant sur le fond de la baignoire. Equipez l'enfant du matériel de protection adapté dans ses loisirs (casque à vélo, protection roller,...) Attention aux lits superposés et « mezzanine » qui présentent des risques avant 6 ans.</p>	<p>Si l'enfant a perdu connaissance couchez le sur le côté en attendant les secours et appelez le 15, même si la perte de connaissance n'a duré que quelques instants.</p>
<p>INTOXICATIONS PAR MEDICAMENTS, PRODUITS COSMETIQUES, PRODUITS MENAGERS, PLANTES ET VEGETAUX, MONOXYDE DE CARBONE</p>	<p>Médicaments : Ne faites pas de stock inconsidéré, ne les laissez pas trainer sur la table de la cuisine, table de chevet... Ne présentez jamais un médicament comme une friandise. Les produits dangereux : tenez- les hors de portée des enfants. Les végétaux : Les baies, les plantes (la plus répandue est la Dieffenbachia picta (larges feuilles jaunes et vertes) sont toxiques. En cas de doute, contactez le centre antipoison pour savoir si celles que vous possédez chez vous le sont. Les émanations : Faites vérifier régulièrement les émanations de monoxyde de carbone dégagées par votre chaudière.</p>	<p>Ne lui faites rien avaler, ni lait, ni eau. Ne tentez pas de le faire vomir. Appeler le centre antipoison régional ou le 15. Si l'enfant est inconscient il faut le coucher sur le côté.</p>
<p>MORSURES</p>	<p>Ne laissez pas d'enfant seul en présence d'un chien, quelle que soit sa race.</p>	<p>Lavez la plaie au savon de Marseille 2 à 3 fois, et consultez les urgences.</p>
<p>ABSORPTION D'UN CORPS ETRANGER (BILLE, ARETES,...) ASPHYXIE</p>	<p>Rendez les piles usagées au commerçant. Ne laissez jamais de chaine ou cordelette autour du cou d'un enfant. Mettez les enfants en garde contre certains jeux stupides (jeux du foulard étrangleur). Ne laissez pas de chat dans la chambre d'un jeune enfant.</p>	<p>Appelez le 15. En attendant les secours, si l'enfant est pris d'une quinte de toux violente, (après avoir avalé une cacahuète par exemple) attendez un instant, il devrait se remettre à respirer. L'enfant doit rester droit jusqu'à sa prise en charge à l'hôpital par un service spécialisé. Si le corps étranger reste dans la gorge et empêche l'enfant de respirer, il risque l'asphyxie, pratiquez alors la méthode Mofenson (jusque 5-6 ans) ou manœuvre de Heimlich (l'enfant a plus d'un an). Consultez même s'il va mieux.</p>



<p>PLAIES SECTIONS ARRACHEMENTS, ECRASEMENTS</p>	<p>Le matériel dangereux : Gardez verres, couteaux, outils de bricolage et de jardinage hors de la portée des enfants. Lisez les notices d'emploi des outils de bricolage. Une fois que vous avez terminé d'utiliser un robot ménager rangez-le hors de portée d'un enfant. L'ameublement : Fixez les commodes, armoires, de manière à ce qu'elles ne risquent pas de se renverser sur l'enfant et veillez à la stabilité du mobilier.</p>	<p>Stoppez les saignements en comprimant la plaie avec une compresse (ou un linge propre) et désinfectez- là. Consultez les urgences si la plaie est profonde. En cas d'arrachement, arrêtez les saignements en comprimant la plaie avec un linge propre et conservez la partie de membre arrachée dans un sac plastique posé sur un sac de glace. Retournez le sac pour éviter les gelures. Il y a urgence, Le SAMU doit être immédiatement alerté en vue d'une implantation. Ne garrotez jamais le membre atteint.</p>
<p>NOYADES</p>	<p>Ne laissez jamais un enfant sans surveillance même quelques instants au moment du bain et aux abords d'une piscine. Un enfant se noie en moins de 3 minutes dans 20 cm. d'eau. Tant qu'il ne sait pas nager, l'enfant doit toujours porter des brassards. Equipez la piscine d'un équipement de protection homologué (barrière, alarme, abri ou couverture). C'est obligatoire. Ayez à portée de ma main une perche.</p>	<p>Appelez le 15. Si l'enfant a perdu connaissance mettez-le sur le ventre en appuyant sur les reins à 3 ou 4 reprises, puis retournez-le sur le dos, tête légèrement défléchie en arrière, épaules soulevées. Commencez le bouche-à-bouche. C'est très important.</p>

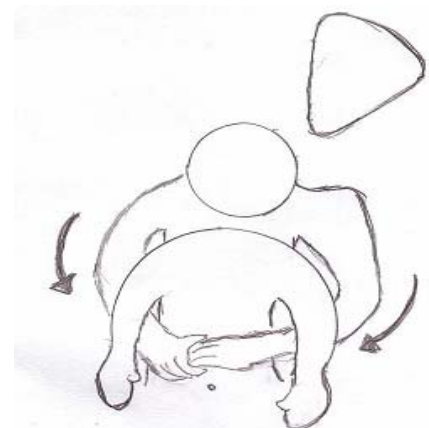


Méthode de Mofenson

Appliquez un coup très énergique au plat de la main dans le dos, entre les deux omoplates. En cas d'échec, recommencez une à trois fois.

Méthode de Heimlich

Ceinturez l'enfant ou l'adulte par derrière, mettez vos deux mains ou vos deux poings juste au dessus de son nombril, et tirez violemment vers vous en arrière et vers le haut en essayant de rentrer votre main ou votre point sous le thorax.





CONSEILS AUX PARENTS

- ❖ Ne pas gronder l'enfant qui vient de casser un verre afin qu'il ne soit pas tenté, la prochaine fois que ce type d'incident se produira, de ramasser les bouts de verre lui-même.
- ❖ Quand vous jouez à cache-cache, mettez-le en garde contre les cachettes dans un lieu confiné où il pourrait s'asphyxier.
- ❖ Dès 3 ans, apprenez-lui à repérer les dangers : ce qui fait mal, ce qui est chaud, ce qui coupe, ce qui brûle....
- ❖ Vous avez un chien...faites vous aider d'un professionnel vétérinaire pour une bonne cohabitation entre l'enfant et l'animal. Souvenez-vous de ne jamais laisser un enfant seul avec un chien, quelle que soit sa race.
- ❖ Ayez une armoire à pharmacie et garnissez la :
 - Savon de Marseille (c'est un bon désinfectant),
 - Compresses,
 - Produit telle que Biafine ou Flammazine,
 - Pansement,
 - Désinfectant.
- ❖ Les familles qui détiennent une piscine doivent faire attention à leurs jeunes invités plus souvent victimes de noyades que les enfants des propriétaires.
- ❖ Anticipez le comportement des enfants sur le bord de la route car ils peuvent traverser brutalement. Avant 7 ans, l'enfant évalue mal les distances, et ne cordonne pas parfaitement ses gestes.
- ❖ Equipez l'enfant de brassards fluorescents sur le chemin de l'école s'il circule à pied, au lever du jour ou à la nuit tombée.



LES NUMEROS UTILES A CONSERVER PRES DU TELEPHONE

LE SAMU : 15

Au téléphone, un médecin vous conseille sur les gestes à faire ou ne pas faire. En fonction de la gravité de la situation, le Samu vous envoie un médecin généraliste, une ambulance ou les pompiers.

LES POMPIERS : 18

Ce sont les plus qualifiés pour intervenir en cas de noyade, d'incendie domestique ou d'accident sur la voie publique.

NUMERO UNIQUE D'URGENCE EN EUROPE : 112

Quel que soit le pays où vous vous trouvez et le problème que vous rencontrez, il vous permettra d'obtenir du secours.

LES CENTRES ANTIPOISON DANS VOTRE REGION :

Un médecin toxicologue répond à vos questions 24 h/24 et 7 jours/7

Angers	:	02 41 48 21 21
Bordeaux	:	05 56 96 40 80
Lille	:	08 25 81 28 22
Lyon	:	04 72 11 69 11
Marseille	:	04 91 75 25 25
Nancy	:	03 83 32 36 36
Paris	:	01 40 05 48 48
Rennes	:	02 99 59 22 22
Strasbourg	:	03 88 37 37 37
Toulouse	:	05 61 77 74 47

Gardez aussi à proximité du téléphone le numéro d'une personne de confiance qui pourrait vous aider en cas d'accident.



Définitions et chiffres

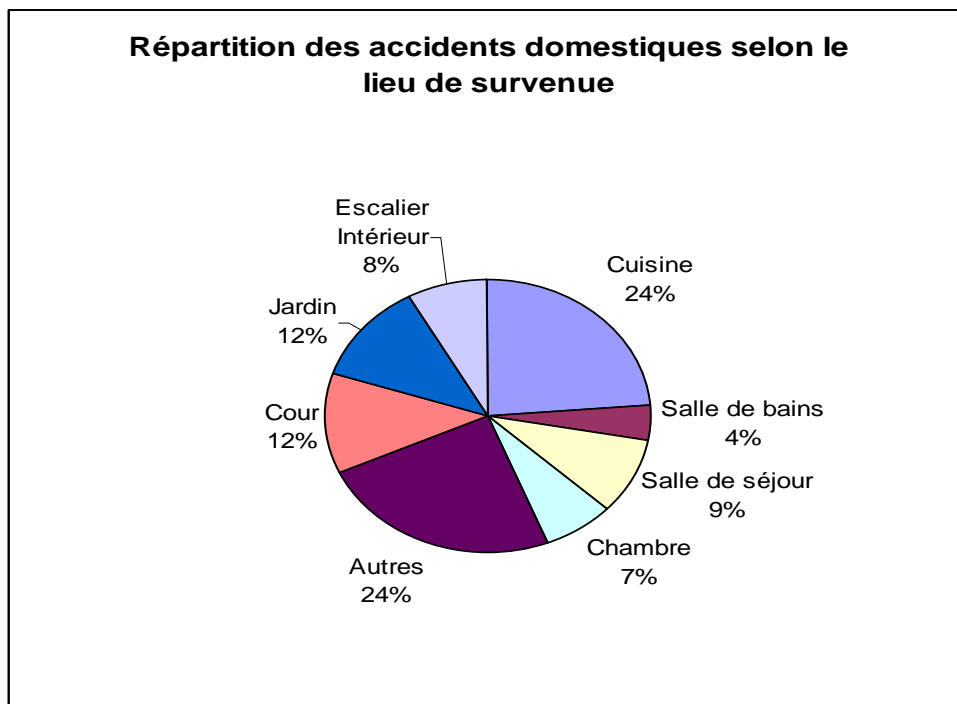
On appelle **accidents de la vie courante** tous les traumatismes non intentionnels qui ne sont ni des accidents du travail, ni des accidents de la circulation.

Ils se produisent au domicile ou dans ses abords immédiats (ce sont les accidents domestiques) sur les aires de loisirs ou de sport, à l'école ou à un autre moment de la vie privée.

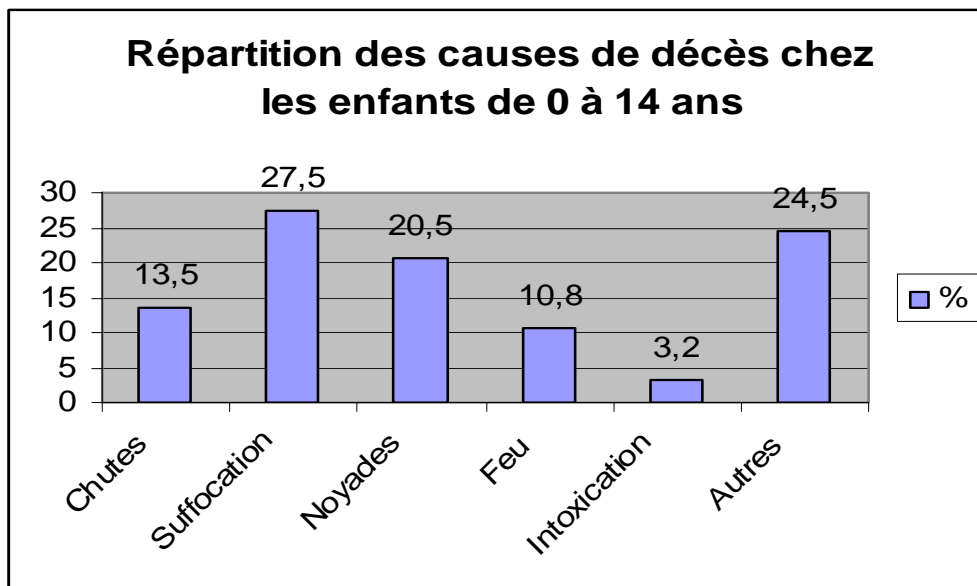
Ils provoquent 18 600 décès par an soit 4 fois plus que les accidents de la route et sont à l'origine de plus de 4 millions de traumatismes graves justifiant une conduite aux urgences ou chez un médecin.

18 % des enfants accidentés ont entre 0 et 5 ans. (Source enquête EPAC, 2002-2003).

La moitié des accidents de la vie courante se situe dans le cadre domestique ou dans ses abords immédiats.



Source CNAMTS, 1997



Source INSERM, 1997